

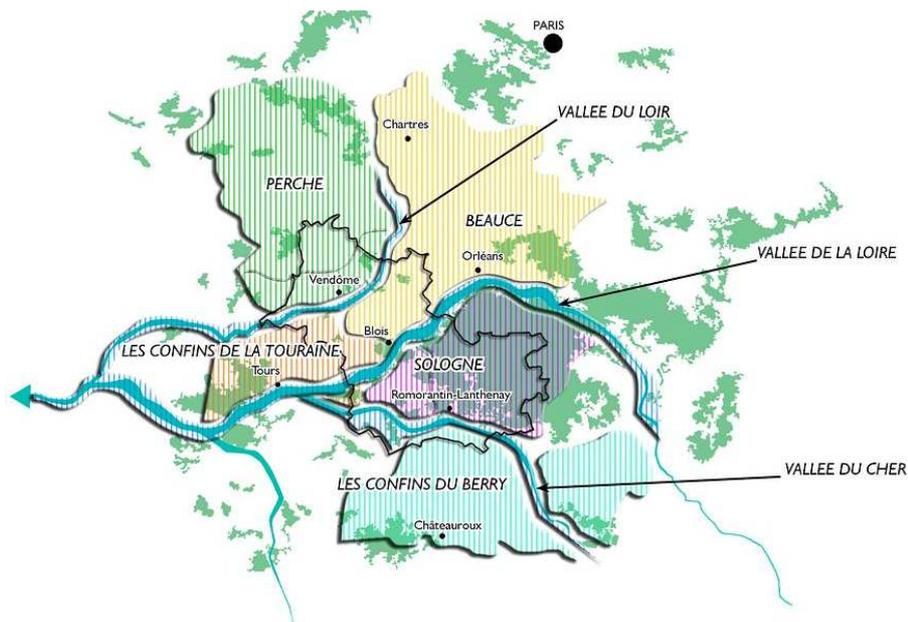
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL - Fiche 5 : Diversité des territoires – Paysages

I. Le Loir-et-Cher, territoire de rencontres paysagères

L'originalité des paysages du Loir-et-Cher ne tient pas en soi dans chacun des **grands paysages**, identifiés, puisque aucun ne se développe exclusivement dans les frontières départementales ; tous, au contraire, s'étendent également dans les départements ou les régions voisines. La spécificité du Loir-et-Cher tient plutôt dans la **convergence de ces grands paysages** : le Loir-et-Cher apparaît de façon frappante comme un creuset de grands paysages, un territoire de rencontres paysagères, où vont cohabiter des espaces aussi différents et spectaculairement contrastés que la Beauce largement ouverte sur le ciel, la secrète Sologne des étangs et des bois, le Perche encore marqué par son bocage de haies et d'arbres, etc.

C'est principalement **autour des vallées** que vont s'opérer ces rencontres : ainsi la **Loire** en amont de Blois s'accompagne en rive droite de la Beauce et en rive gauche de la Sologne ; le **Loir** en rive droite préfigure le pays Percheron, tandis qu'en rive gauche il borde la Beauce ; le **Cher** en rive droite s'ourle des franges boisées de la Sologne tandis qu'il s'ouvre en rive gauche sur les larges étendues cultivées de la Champagne Berrichonne. Il n'y a guère que la Gâtine Tourangelle qui échappe aux frontières des rivières, s'immisçant dans le département jusqu'aux marges de Vendôme et de Blois en rive droite de la Loire, et jusqu'autour de Pontlevoy en rive gauche.

Dans ce jeu de **rencontres paysagères**, il n'est pas anodin de remarquer à quel point les deux principales villes du département que sont **Blois** et **Vendôme** sont positionnées aux **carrefours des différents pays et paysages** : Blois à la fois sur la vallée de la Loire et à l'interface de la Beauce, de la Gâtine et de la Sologne ; Vendôme sur la vallée du Loir et au contact du Perche, de la Gâtine Tourangelle et de la Beauce. Habiter Blois ou Vendôme, ce n'est pas être au cœur, c'est être au carrefour : ce sont fondamentalement des villes d'échange ; pour les habitants, en termes de paysage, cela se traduit par un cadre de vie aux multiples facettes, riche d'une diversité d'ambiances, d'habitats, de cadres de promenades et de loisirs immédiatement accessibles.



- la vallée de la Loire
- la vallée du Loir
- la vallée du Cher.
- la Sologne
- la Beauce
- le Perche
- les confins de la Touraine
- les confins du Berry

ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER

Le Loir-et-Cher : territoire de convergence des grands paysages voisins



Agence Follies-Gautier, Paysagistes

II. Huit grands ensembles de paysages

- chacune des trois rivières principales du département, **Loire**, **Loir** et **Cher**, constitue un grand ensemble de paysages qui ne se comprend, par définition, qu'en étant restitué dans le cours global de la voie d'eau. Ce sont ces vallées qui offrent les paysages les plus spectaculaires ou « pittoresques » dans le département, en ouvrant les vues grâce aux reliefs plus vigoureux, en cristallisant une part du patrimoine bâti, celui des châteaux, des villes, des villages et des constructions troglodytiques, en offrant des sites souvent remarquables et en bénéficiant de milieux écologiques variés, où se côtoient zones humides de fonds de vallées et milieux secs des coteaux ;



La vallée du Loir et le village de Thoré-la-Rochette



La vallée de la Loire sauvage à Veuves

- au sud-est, la **Sologne** des forêts et des étangs s'étend principalement dans le département, mais se prolonge également au sud du Loiret et au nord-ouest du Cher pour couvrir l'essentiel des territoires entre Blois, Orléans et Bourges ; la forêt solognote fait succéder aux chênes des bois de bouleaux et fougères, des pins laricios et maritimes, ainsi que des traces des forêts du XIXe siècle abondamment plantées de châtaigniers. Sa particularité provient en grande partie de la nature du sol, souvent acide, tantôt humide, tantôt à l'inverse desséché. Le réseau extraordinairement dense des étangs, constitue la plus vaste superficie de zones humides d'intérêt international en Europe continentale ;



Étang de Sologne au cœur de la forêt – Marcilly-en-Gault

- au nord-est, les grandes étendues de la **Beauce**, qui couvrent une partie des départements de l'Essonne, du Loiret et de l'Eure-et-Loir, pénètrent profondément le territoire départemental, au-delà de la forêt de Marchenoir, pour s'achever à Blois ; elle constitue la plus grande surface agricole du département, mise en culture depuis fort longtemps grâce à son sol limoneux fertile ;



Les vastes étendues de la Beauce -Membrolles

- au nord, le **Perche**, principalement étendu en région Basse-Normandie, s'avance dans le département jusqu'aux marges du Loir ; bien qu'en régression importante depuis les années 1920, le bocage marque encore le paysage et fait une bonne part de sa spécificité ; il engendre des paysages intimes et variés, appréciés en raison de la présence de l'arbre. Il offre l'un des modes d'occupation du sol les plus favorables à la richesse et à la diversité biologique et paysagère ;



Le bocage percheron – Saint-Avit

- à l'ouest, les **confins de la Touraine**, largement présente en Indre-et-Loire, s'immiscent dans le département jusqu'aux portes de Blois ; elles ont été gagnées sur la forêt et les landes. Le terme en vieux français évoque les forêts dégradées ou « gâtées ». La haie n'en est jamais tout à fait absente, mais le maillage végétal est peu dense. On y pratique la polyculture ou la polyculture-élevage dont les pâtures sont toujours situées à proximité des exploitations ;



La Gâtine Tourangelle - Gombergean

- enfin aux marges méridionales du département, une mince bande de territoire au sud de la rivière du Cher appartient déjà aux vastes étendues **des confins du Berry** développées dans l'Indre et le Cher ; le sol, moins riche que celui de la Beauce, a longtemps été destiné au pâturage. Quelques trames végétales résiduelles subsistent sur ces marges, mais la mise en culture intensive qu'a permis l'apport d'amendements de la seconde moitié du XXe siècle fait aujourd'hui ressembler la Champagne Berrichonne à une Beauce « moutonnante » ;



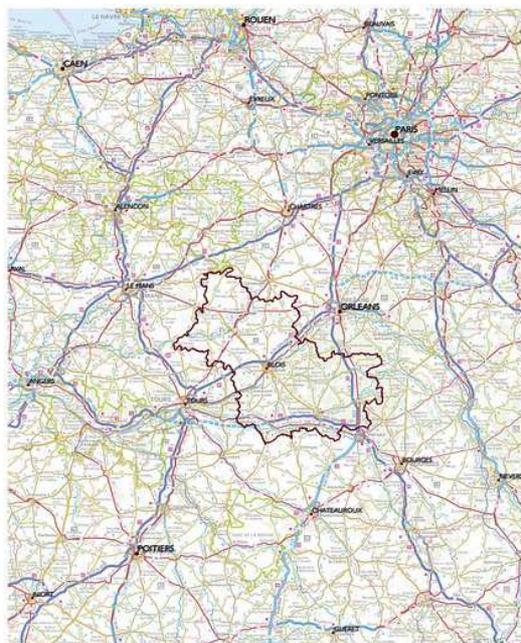
Les marges de la champagne Berrichonne aux portes de la vallée du Cher

Au-delà de l'organisation à gros traits, des paysages du Loir-et-Cher, des différences apparaissent **au sein de chacun de ces huit grands ensembles**, dessinant plus finement 23 unités de paysages distinctes. Celles-ci sont décrites en annexe, à la fin de la présente fiche:

III. Une organisation territoriale équilibrée

Le Loir-et-Cher échappe au scénario classique de la ville-préfecture « ogresse », qui aspire tous les pays adjacents en concentrant à l'excès les formes du développement, jusqu'à pâtir de cette hypertrophie par surconcentration des emplois, des services, mais aussi du chômage et de l'étalement urbain. L'organisation du territoire départemental apparaît au contraire équilibrée, sous forme de triptyque : trois vallées principales, trois villes principales, trois infrastructures principales :

- Blois au centre du département, sur la Loire, desservie par l'A10,
- Vendôme au nord, sur le Loir desservie par le TGV Atlantique,
- Romorantin-Lanthenay au sud, à proximité du Cher et de l'autoroute A85.



ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER
Carte de situation du département dans le nord-ouest de la France
(source : IGN/Etan 1999)

Resitué à une échelle plus large, le département contribue à un maillage régulier du territoire interrégional, à égale distance d'Orléans et de Tours d'une part, du Mans et de Bourges d'autre part.

Cette organisation est un préalable favorable à la composition de paysages urbains équilibrés, en dialogue avec les espaces agricoles et naturels adjacents, immédiatement perceptibles et accessibles pour les habitants :

- **ainsi Blois** reste essentiellement attachée à la vallée de la Loire, aménage qualitativement sa relation avec l'A10 (Parc A10), s'ouvre sur les horizons boisés qui font son écrin : forêt de Blois et de Russy notamment ;
- **Vendôme de même** réinvente sa relation au vignoble, par la reconquête de son coteau des Coutis, offre un accès immédiat à sa forêt communale sur le plateau et soigne le passage du Loir dans la ville ;
- **Pour Romorantin-Lanthenay**, les relations directes ville-nature s'établissent avec la Sauldre et la Sologne (boisée ou agricole) ; mais le tropisme de la vallée du Cher toute proche (à laquelle la ville est rattachée dans la Communauté de Communes de la « vallée du Cher et Romorantinais ») rend pertinente - et urgente - la réflexion paysagère sur les liaisons Romorantin-Cher, pour organiser le développement, notamment autour de toutes les infrastructures : RD 922, RD 724, abords de l'échangeur de l'A85, voies ferrées vers Tours et Vierzon, aéroport, liaisons douces à créer (notamment pistes cyclables).

Cet équilibre à trois mérite d'être reconnu dans les politiques de développement, pour que les choix de positionnement d'équipements structurants le préservent et le confortent. Dans cette logique, l'axe D957/D765, qui traverse le cœur du département en reliant les trois villes de Vendôme, Blois et Romorantin, joue à l'évidence un rôle stratégique, mais aussi symbolique de cet équilibre à trois. Il mérite des dispositions d'aménagement ambitieuses en matière de paysage, dans ses emprises pour la magnifier, mais aussi hors de ses emprises pour maîtriser les dynamiques d'évolution -notamment d'urbanisation- à ses abords.

IV. Enjeux relatifs aux paysages

Les valeurs paysagères identifiées et partagées, ainsi que les dynamiques observées, font émerger les points forts et points faibles caractérisant l'état actuel des paysages loir-et-chériens.

Certains paysages apparaissent comme particulièrement remarquables, en cumulant des valeurs qui font la personnalité des paysages du département, en particulier :

- le Perche Gouët et certains secteurs du Perche Vendômois,
- la Beauce,
- la Grande Sologne et de la Sologne viticole
- les vallées affluentes du Loir aval et de la Braye,
- les coteaux viticoles du Cher et de larges secteurs de fond de vallée
- les coteaux de la Loire et du fleuve endigué

Pour ces paysages, les politiques à mener consisteraient principalement à la mise en œuvre de dispositions de protection, de préservation et de gestion.

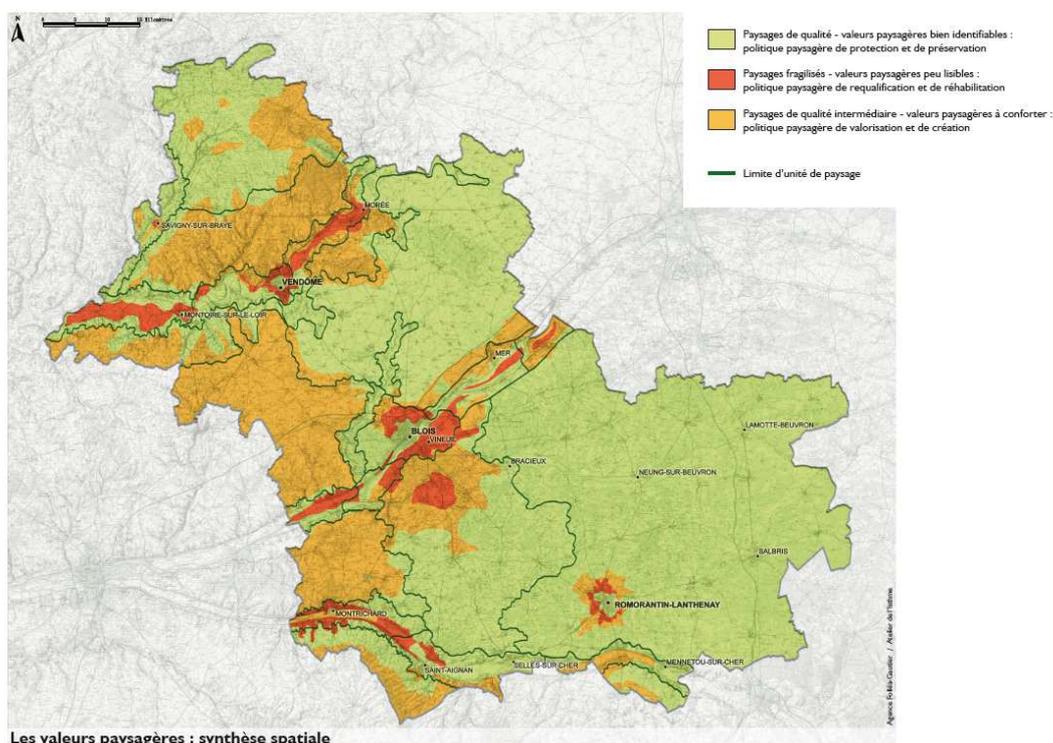
A l'inverse, certains secteurs présentent des paysages fragilisés (en rouge sur la carte ci-après) :

- soit parce que les dynamiques d'évolution y ont été plus fortes : périphérie de Blois ou de Vendôme par exemple,
- soit parce que leur géographie les a rendus vulnérables aux processus de banalisation : il s'agit principalement des trois grandes vallées, dont les fonds plats sont destinés à la production agro-industrielle et dont les coteaux sont largement en voie d'urbanisation.

Pour eux, les politiques paysagères à conduire seraient plutôt liées aux opérations de réaménagement, de réhabilitation et de requalification.

Enfin, certains secteurs apparaissent intermédiaires, offrant des qualités à mettre en évidence, et pour lesquels les politiques d'aménagement seraient plutôt à lier à des actions de valorisation et de création (en orange sur la carte) :

- plateaux de Gâtine Tourangelle et de Pontlevoy,
- Perche Vendômois dans les secteurs les plus simplifiés par l'agriculture
- marges de la Beauce,
- périphéries des grandes villes
- certains secteurs de fonds des grandes vallées



ANNEXE À LA FICHE « DIVERSITÉ DES TERRITOIRES » - PAYSAGES:

23 UNITÉS DE PAYSAGES

Au-delà de l'organisation à gros traits des paysages du Loir-et-Cher, des différences apparaissent **au sein de chacun des huit grands ensembles**, dessinant plus finement des unités de paysages distinctes :

➔ Au cœur du département, la vallée de la Loire n'offre pas les mêmes paysages au fil de l'eau : cinq séquences principales se succèdent d'amont en aval, dessinant autant d'unités de paysages distinctes :

- **la vallée de la Loire à Saint-Laurent-Nouan**, marquée par la silhouette imposante de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux ;
- **la vallée de la Loire de Mer à Blois**, au caractère fortement patrimonial grâce à la richesse architecturale, urbaine et paysagère des sites des villages et des châteaux ;
- **la vallée de la Loire à Blois**, où la ville et ses extensions récentes marquent le paysage de façon prégnante ;
- **la vallée de la Loire des forêts** : une séquence particulière de la vallée, où les forêts de Blois et de Russy marquent les horizons de leur présence sur chacune des rives ;
- **la vallée de la Loire et la Cisse**, où les rives dissymétriques dessinent des ambiances variées à l'intérieur même de la vallée.



La vallée de la Loire à Saint-Laurent-des-Eaux



La vallée de la Loire de Mer à Blois : alternance de points de vue d'un village à l'autre à travers la vallée - Ici de Montlivault vers Cour-sur-Loire





La vallée de la Loire surmontée de la forêt de Russy



La vallée de la Loire entre Onzain et Monteaux

→ La vallée du Loir et ses affluents s'organisent également en séquences :

- **la vallée amont du Loir, au nord de Vendôme**, où la rivière, relativement rectiligne, dessine une vallée classique, tenue par ses coteaux plus ou moins boisés ;
- **les boucles du Loir Vendômois**, où le Loir complexifie son parcours en boucles successives, enrichissant le paysage de situations variées, imbriquées et labyrinthiques ;
- **la plaine du Loir de Montoire-sur-le-Loir**, où le Loir reprend un cours plus régulier au sein d'une vallée largement ouverte, accueillant une généreuse plaine cultivée ;



La vallée du Loir - Fréteval



La vallée des boucles du Loir, confluence du ruisseau de la Bourboule et du Loir - Mazangé



La plaine du Loir – Couture-sur-Loir

- ➔ La vallée du Cher, également organisée en unités de paysages distinctes au fil de l'eau :
- à l'amont, **le Cher des confins de la Sologne**, où la présence de la forêt en rive droite ainsi que l'architecture et l'urbanisme marquent le paysage ;
 - **le Cher de Saint-Aignan**, où la plaine alluviale apparaît plus largement cultivée, tandis que les coteaux offrent des sites bâtis où se distingue en particulier Saint-Aignan, au château perché en crête ;
 - **le Cher urbanisé de Montrichard** à l'aval du parcours départemental de la rivière, où l'influence de l'agglomération Tourangelle se ressent au travers d'une pression d'urbanisation qui se lit en particulier dans les extensions récentes d'urbanisation, sur les coteaux et le long des routes ;
 - enfin **les coteaux du Cher**, en rive gauche, où les affluents successifs dessinent une alternance de vallons plutôt boisés et de croupes au contraire dégagées, où la vigne occupe de façon dominante les sols.



La vallée du Cher des confins de la Sologne – Châtres-sur-Cher



La vallée du Cher – Saint-Aignan



La vallée du Cher urbanisée – Montrichard

➔ En Sologne , les vastes étendues boisées émaillées par la myriade des étangs discrets composent la **Grande Sologne** qui couvre l'essentiel de la superficie ; mais vers l'ouest, de Bracieux à Mur-de-Sologne, la forêt s'ouvre progressivement cédant la place aux parcelles cultivées mêlées aux bois, où la vigne marque le paysage de son empreinte, imbriquée aux parcelles maraîchères ou de petit élevage : un autre paysage Solognot apparaît, original : c'est la **Sologne viticole** ;



La grande Sologne



La Sologne Viticole

➔ En Beauce, le pays compris entre Blois et la forêt de Marchenoir est traditionnellement appelé la « **Beauce Blésoise** » : ses caractéristiques paysagères restent cependant similaires à celle de la « Grande Beauce » ou « Beauce Orléanaise » qui s'étend au-delà de la forêt de Marchenoir vers le nord ; en revanche la **vallée de la Cisse**, née discrètement d'un pli insignifiant dans les étendues ouvertes et aplanies Beauceronnes, constitue un paysage particulier à partir de Champigny-en-Beauce en rive droite et Averdon en rive Gauche, lorsque ses reliefs en creux prennent de l'ampleur et que l'occupation du sol se diversifie, jusqu'à son débouché dans l'axe de la vallée de la Loire à l'ouest de la forêt de Blois ; de même, au nord, l'ourlet moutonnant que constituent les différents vallons affluents du Loir donne à la Beauce un tout autre visage : cette transition entre **vallée du Loir et Beauce** est marquée par un relief vif et de nombreux boisements.



La Beauce Blésoise



La Beauce et les confins de la vallée du Loir



La vallée de la Cisse

➔ Dans le Perche, les étendues proprement Percheronnes à l'extrême nord-ouest du département, où le bocage, les arbres isolés et l'élevage marquent encore assez nettement le paysage, composent le **Perche Gouët** ; plus au sud, les grandes cultures prennent progressivement plus d'importance, en même temps que les affluents du Loir font sentir leur présence par des reliefs de plus en plus creusés où l'élevage et les traces bocagères qui l'accompagnent finissent par se « réfugier », laissant les langues des croupes aux étendues céréalières ou forestières : c'est alors le **Perche Vendômois** qui se dessine ; enfin à l'ouest du grand ensemble Percheron, la **vallée de la Braye**, plus large et profonde que les autres affluents du Loir, dessine une unité de paysage propre aux marges du Perche et des premières influences de la Gâtine Tourangelle ;



Le Perche Gouët



Le Perche Vendômois



La vallée de la Braye

➔ A l'ouest, les confins de la Touraine se dissocient en deux unités de paysage de part et d'autre de la Loire : au nord (rive droite), c'est la **Gâtine Tourangelle** proprement dite, avec ses vastes étendues cultivées qui, contrairement à la Beauce voisine, laissent s'épanouir quelques bois épars. Leur accumulation finit par donner l'impression de vastes clairières successives, avec des horizons apparemment boisés ; au sud, le bourg de Pontlevoy commande les vastes espaces agricoles qui l'environnent, là encore comme une clairière géante, avec les forêts de Montrichard et de Choussy, et les Bois de Saint-Martin, de la Buzelière et de Sudais qui cernent l'ensemble de la composition : c'est le **plateau de Pontlevoy** ;



Les gâtines : alternance de bois et de cultures – Plateau de Pontlevoy



Les gâtines des confins de la Toiraine : la gâtine Tourangelle

➔ Au sud, les confins du Berry couvrent de trop petites surfaces dans le département pour composer autre chose que les marges de la **Champagne Berrichonne**, où le paysage des coteaux de la vallée du Cher, marqués par quelques restes de structures bocagères et d'élevage, cède la place aux étendues ouvertes et cultivées en céréales ;



Les marges de la champagne Berrichonne – les Gourdodières, commune de la Chapelle-Montmartin

□

Ainsi, au total, le Loir-et-Cher s'organise en 23 unités de paysages, qui précisent les 8 grands ensembles de paysages préalablement identifiés.